



Assemblée générale extraordinaire

Date

06 octobre 2016, 11:00

Lieu

Pavillon André-Aisenstadt, salle 1360

Liste de diffusion:

Membres du SÉSUM

Nom du rédacteur-trice:

Jean-Michel Savard

Ordre du jour:

1. Ouverture

L'assemblée constate l'atteinte du quorum (32)

1.1 Que Sébastien Chehaitly assure l'animation et que Jean-Michel Savard se charge de la prise de note.

Proposée par Hubert Pineault

Appuyée par Marion ??

Adoptée à l'unanimité

2. Ordre du jour

2.1. Établissement d'un horaire pour la tenue de l'AGE

2.1.1 Que l'on constate l'ordre du jour suivant (tel qu'envoyé aux membres)

1. Ouverture

2. Ordre du jour

2.1

3. Négociations

1. Établissement

2. Retour

Vote

Dévoilement des résultats

Proposée par Hubert Pineault

Appuyée par Marion

Adoptée à l'unanimité

2.1.1 Que l'on passe au point 3.3 à 12h45

Proposée par Hubert Pineault

Appuyée par Brigitte Racine

Adoptée à l'unanimité

3. Négociations

3.1. Établissement des procédures de vote

3.1.1 Que l'on suive les statuts et règlements de l'AFPC et du SÉSUM pour la ratification de l'entente de principe

Bruno Pier-Talbot

Brigitte Racine

L'assemblée accepte à l'unanimité le retrait de la proposition

Proposition privilégiée

3.1.2 Que l'on tienne une plénière de 5 minutes sur les modalités du vote et la question du quorum

Proposée par Alexandra Croze

Appuyée Cédric ??

Adoptée à l'unanimité

3.1.3

Proposition privilégiée

Que l'on ajourne l'assemblée jusqu'à 12h20

Proposée par Cédric ??

Appuyée Jean Lagacé

Adoptée à l'unanimité

3.1.4 Que l'on ouvre l'assemblée générale

Proposée par Jean Lagacé

Appuyée Joannie Martineau

Adoptée à l'unanimité

Léa-Marie Normandin

3.2. Retour sur la dernière AG et sur l'offre patronale

3.2.1 Que l'on accorde un temps de présentation au comité de négociations

Que l'on tienne une période de questions-réponses d'une de 10 minutes suite à la présentation

Proposée par Bruno-Pier Talbot

Appuyée par Léa-Marie Normandin

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

3.2.2 De reporter le moment du vote au plus tard à 13h00

Proposée par Bruno-Pier Talbot

Appuyée Joannie Martineau

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

3.2.3 De tenir une plénière de 5 minutes sur l'entente de principe

Proposée par Alexandra Croze

*Appuyée par Martin Dufresne
Adoptée à l'unanimité (12h52)*

3.3. Vote

L'assemblée tient un vote secret sur la ratification des deux conventions présentes en annexes et telles que présentées à l'assemblée.

Martin Dufresne propose la réouverture de l'assemblée, Maryse Meunier appuie

3.4. Dévoilement des résultats

Que l'assemblée constate le rejet à forte majorité des deux ententes de principe.

Proposée par Hubert Pineault, appuyée par Julien Voyer

4. Affaires internes

5. Revendications

Susanna propose, appuyée par Julien Voyer

Considérant qu'un salaire en deçà de 15 \$ de l'heure ne permet pas de soutenir un niveau de vie acceptable;

Considérant que les étudiant.e.s'au baccalauréat ont un salaire horaire de 14,03 \$;

Considérant que plusieurs campagnes dont celle de la Coalition 15 \$ maintenant sont en cours pour revendiquer un salaire minimum à 15 \$ de l'heure;

Que le SÉSUM revendique l'établissement d'un salaire minimum à 15 \$ l'heure sur l'ensemble de son campus;

Que le SÉSUM revendique l'adoption d'une politique de sous-traitance où les partenaires doivent payer leurs employés au moins 15 \$ l'heure;

Que le SÉSUM revendique l'établissement d'un salaire minimum à 15 \$ l'heure (en dollars constants de 2016) à l'échelle de la province;

Que le SÉSUM arrime ses présentes négociations aux différentes luttes pour obtenir 15 \$ de l'heure en proposant une augmentation horaire de 1\$ pour les étudiants.e.s'au bac.

Que le SÉSUM fasse un discours à la manifestation du 15 octobre pour l'établissement d'un salaire minimum à 15 \$ l'heure;

Que le SÉSUM invite tous les groupes qui militent pour un salaire minimum à se joindre à une action sur le campus de l'Université de Montréal;

Proposée par Susanna Ponte

Appuyée par ??

adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

4.2 De tenir une plénière de 15 minutes sur les moyens d'action à venir, notamment la grève

Proposée par Jean-Michel Savard

Appuyée par Hubert Pineault

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

4.3 De prolonger la précédente plénière de cinq minutes

Proposée par Hubert Pineaul

Appuyée par Felix Schneller

Adoptée à l'unanimité

4.4 Que l'on tienne une AG de grève le lundi 17 octobre à 16h15

Proposée par Alexandra Croze

Appuyée par Laurence Hamel-Roy

4.4.1 D'ajouter : Que cette AG soit aussi l'occasion de se prononcer sur une grève d'une durée d'une semaine ou plus

Proposée par Hubert Pineault

Appuyée par Martin Dufresne

Adoptée à l'unanimité

Sur la principale telle qu'amendée

4.4 Que l'on tienne une AG de grève le lundi 17 octobre à 16h15

Que cette AG soit aussi l'occasion de se prononcer sur une grève d'une durée d'une semaine ou plus

Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée

4.5 Que l'on lève l'assemblée

Proposée par Alexandra Croze

Appuyée par Bruno-Pier Talbot

Adoptée à l'unanimité

Hubert résume la proposition adoptée lors de la dernière a.g.e.

Jean soulève qu'il y aurait des efforts à mettre sur la mobilisation pour une prochaine a.g. de grève.

Jean-Michel discute sur le mandat de grève que nous avons déjà, des dates possibles et des stratégies à adopter pour tenir cette journée de grève.

Marion soulève une stratégie pour le momentum de l'utilisation du mandat de grève.

6. Varia
7. Fermeture

Proposition 2.1.1 (horaire)

Que les points à l'ordre du jour se terminent automatiquement aux heures spécifiées et que, à ce moment, soit tenu un vote sur l'épuisement des tours de paroles avant de passer au point suivant :

3. Affaires internes : 11h30
- 4.1 Établissement des procédures de vote: 11h45
- 4.2 Retour sur la dernière AG et sur l'offre patronale: 12h30
- 4.3 Vote: 12h45

Proposition 4.1.1 (procédures de vote)

Considérant les horaires contraignants de chaque membre du SÉSUM;

Considérant que l'AGE du 27 septembre 2016 a déjà permis un débat rigoureux sur l'offre patronale;

Que l'offre patronale soit soumise au vote des membres durant la présente AG selon les procédures édictées par le Code du travail;

Que l'AG ouvre les ballots de votes de 12h30 à 13h;

Proposition 4.2.1 (Retour sur AG)

Considérant que la précédente AG a traité en profondeur de ce sujet;

Considérant que la précédente AG s'est positionnée contre l'établissement d'un taux unique au niveau du bac pour les assistant.e.s techniques;

Que le comité de négociation fasse une présentation de 10 minutes sur les négociations, l'offre patronale et un résumé des discussions de la dernière AG;

Que l'on tienne une période de questions-réponses de 10 minutes;

Que l'on tienne une plénière de 10 minutes sur le sujet de l'offre patronale, de ses alternatives et des réponses possibles;

Que ces trois périodes puissent être reconduites par une proposition privilégiée.

Proposition 5.1 (Revendications)

Considérant qu'un salaire en deçà de 15\$ de l'heure ne permet pas de soutenir un niveau de vie acceptable;

Considérant que les étudiant.e.s'au baccalauréat ont un salaire horaire de 14,03\$;

Considérant que plusieurs campagnes dont celle de la Coalition 15\$ maintenant sont en cours pour revendiquer un salaire minimum à 15\$ de l'heure;

Que le SÉSUM revendique l'établissement d'un salaire minimum à 15\$ l'heure sur l'ensemble de son campus;

Que le SÉSUM revendique l'adoption d'une politique de sous-traitance où les partenaires doivent payer leurs employés au moins 15\$ l'heure;

Que le SÉSUM revendique l'établissement d'un salaire minimum à 15\$ l'heure (en dollars constants de 2016) à l'échelle de la province;

Que le SÉSUM arrime ses présentes négociations aux différentes luttes pour obtenir 15\$ de l'heure en proposant une augmentation horaire de 1\$ pour les étudiant.e.s' au bac.

Que le SÉSUM fasse un discours à la manifestation du 15 octobre pour l'établissement d'un salaire minimum à 15\$ l'heure;

Que le SÉSUM invite tous les groupes qui militent pour un salaire minimum à se joindre à une action sur le campus de l'Université de Montréal;